

Nous intégrons notamment des clauses d'insertion dans nos marchés, plus particulièrement dans les contrats de services (restauration, propreté, facility management....) et dans la construction de nouveaux sites.

Nous procédons comme pour les marchés publics, avec une démarche gagnant-gagnant qui incite nos fournisseurs à aider ces jeunes éloignés de l'emploi à trouver leur place dans la société.

Par exemple, lors de la construction de notre centre de distribution à Evreux, 4 000 heures de chantier ont été confiées à des jeunes en situation d'insertion, en collaboration avec l'entreprise de travail temporaire avec laquelle nous travaillons.

Et aussi, sur chacun de nos sites, 25 % des missions d'intérim (en nombre d'heures) sont confiés à des personnes en insertion. Souvent ces jeunes sont issus de l'association « 100 Chances 100 Emplois » que nous avons initiée avec d'autres entreprises. Nous avons même créé un Club insertion avec la ville de Grenoble où nous réunissons des entreprises pour partager nos bonnes pratiques et aller de l'avant. Car je suis convaincu que nous pouvons beaucoup plus ensemble que seuls.